

OFFRE D'EMPLOI

2026-12

Cossé-le-Vivien, commune dynamique de 3 300 habitants engagée dans de nombreux projets, à 20 minutes de Laval, pôle de centralité de la communauté de communes du Pays de Craon, **recrute au sein du service enfance** :

Un agent des écoles maternelles (H/F)

(À temps non-complet 31.60/35^{ème})

Définition du poste :

L'agent assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. En tant que membre de la communauté éducative, l'agent est également chargé de la surveillance des très jeunes enfants lors de la pause méridienne et assure les missions d'accueil périscolaire.

De ce fait, vous serez en charge des missions suivantes :

- ⦿ Temps scolaires (76%) :
 - Accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux ;
 - Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie ;
 - Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants ;
 - Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques ;
 - Aménager et entretenir les locaux et les matériaux destinés aux enfants ;
 - Transmettre les informations ;
 - Participer aux projets éducatifs.
- ⦿ Temps pause méridienne et périscolaire (matin et soir) (24%) :
 - Encadrer les enfants au cours du repas ;
 - Prendre en charge les enfants avant et après le repas, avant et après l'école ;
 - Accompagner les enfants à la sieste (occasionnellement) ;
 - Participer aux temps périscolaires et extrascolaires ;
 - Faire le lien avec les parents ou substituts parentaux.

Lieu d'exercice des fonctions :

Ecole maternelle Jean Jaurès et restaurant scolaire Jean Jaurès de Cossé-le-Vivien.

Profil personnel :

- ⦿ Etre diplômé du CAP petite enfance ou CAP AEPE
- ⦿ Etre à l'écoute
- ⦿ Savoir gérer les conflits
- ⦿ Savoir communiquer
- ⦿ Disposer d'un sens de l'organisation
- ⦿ Etre autonome, responsable, discret et patient

Grades ouverts : Cadre d'emplois des animateurs territoriaux et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

A titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#)), un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le

contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Rémunération et avantages sociaux :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux ;
- Bénéficiaire du Comité des œuvres sociales (CNAS) offrant de nombreuses prestations à tarif préférentiel (billetterie, voyages, spectacles, cinéma, Noël, etc.) ;
- Adhésion contrat collectif prévoyance obligatoire + participation employeur ;
- Possibilité de participation de 15€/mois de l'employeur sur la cotisation d'un contrat labellisé mutuelle ;
- Titres restaurants dématérialisés (6€ par titre : 50% supportés par la collectivité et 50% supportés par l'agent) ;
- Possibilité de suivre des formations dans le but de développer vos compétences et évoluer de ce métier ;
- Arbre de Noël et soirée des agents.

Poste à pourvoir le : 01/09/2026

Date limite de candidature : 10/08/2026

Date du jury de recrutement : 24/08/2026 après-midi

Contact

Lettre de motivation, CV et copie du diplôme CAP petite enfance / AEPE sont à adresser à Monsieur Le Maire ainsi que le dernier arrêté de situation administrative en cas de mutation, détachement...

Mairie de Cossé-Le-Vivien – 23 Rue de Nantes – BP 65 - 53230 COSSE-LE-VIVIEN

Tel : 02.43.98.80.24

Adresse mail : ressources@cosse-le-vivien.fr

